

Tribune/ A l'occasion de la journée internationale en leur honneur le 29 mai dernier Les Casques bleus : du maintien de la paix (peace-keeping) à la construction de la paix (peacebuilding)

Emmanuel MBA ALLO *
Libreville/Gabon

LE monde entier a célébré dimanche 29 mai la journée internationale des Casques bleus de l'Onu. Les « Casques bleus » sont au sens large les militaires qui participent à une opération de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, établie dans un pays afin d'aider à maîtriser et à régler un conflit. Ils font alors partie d'une force multinationale opérant sous le contrôle et le commandement des Nations unies. Pour chaque opération de maintien de la paix mise en place par l'Onu, les pays volontaires pour fournir des troupes détachent leurs propres contingents nationaux à l'opération : les militaires ainsi détachés deviennent des « Casques bleus » pendant la durée de leur mission sous la bannière de l'Onu. Coiffés d'un casque de couleur bleue (couleur de l'Onu), les Casques bleus sont légèrement armés et n'ont en général le droit de recourir à la force qu'en cas de légitime défense. Les Casques bleus sont la partie la plus visible des Nations unies. Quelque 120 000 hommes et femmes sont déployés dans le cadre de seize opérations de maintien de la paix, dont neuf se déroulent actuellement sur le sol

africain : Monusco (République Démocratique du Congo), Minusca (Centrafrique), Minurso (Sahara occidental), Minusma (Mali), Minul (Liberia), Minuad (Darfour-Soudan), Minuss (Soudan du Sud), Onuci(Côte d'Ivoire) et Finua (Abiyé-Soudan). Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, c'est, de toutes ses activités, le maintien de la paix qui a, la plupart du temps, attiré le plus l'attention. Cela est bien compréhensible : les conflits font la manchette des journaux et sont très impressionnants. Le fait qu'une organisation internationale déploie du personnel militaire pour préserver une paix fragile intéresse les médias et captive le public. Pour l'Onu, la publicité suscitée par ses activités de maintien de la paix a essentiellement été bénéfique, surtout aux périodes où elle n'avait guère la confiance du public et où son prestige était affaibli. **NOUVEAU ROLE.** En fait, la demande d'activités de maintien de la paix des Nations unies a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années. Et pourtant le maintien de la paix n'avait pas été prévu par la Charte. Quand l'Onu a été créée, la Charte a confié au Conseil de sécurité la responsabilité de la paix et de la sécurité internationales. Mais la guerre froide a fait échec au rôle du Conseil. Partout

les Etats ont appris à peser leurs intérêts et à chercher la sécurité sur fond d'affrontement bipolaire. Confrontée à cette réalité, l'Organisation des Nations unies s'est inventé un rôle : celui du maintien de la paix. Ce rôle n'avait donc pas été prévu par la Charte. La notion de maintien de la paix a donc dû être « inventée » par l'Onu et notamment par le canadien Lester Pearson, et le génie de la Charte a été de pouvoir l'assimiler. Au fil des années, cette notion a acquis une signification relativement précise. Traditionnellement, les opérations de maintien de la paix de l'Onu nécessitaient le consentement de toutes les parties à un conflit. Les troupes fournies par les Etats membres de l'Onu étaient placées sous le commandement du Secrétaire général de l'Onu. Elles étaient pourvues d'armes légères. Elles avaient pour mission de s'interposer entre les parties qui avaient décidé de mettre fin aux combats et étaient convenues de la nécessité d'une présence internationale pour superviser des cessez-le-feu, de surveiller des zones tampons, d'enquêter sur des allégations de transfert d'armes, de maintenir le calme sur le front et donner à ceux qui étaient chargés de rétablir la paix le temps de négocier le règlement du différend à l'origine du conflit. Parfois, les

négociateurs réussissaient. Le plus souvent ils n'y parvenaient pas, et c'est pourquoi un si grand nombre d'opérations de maintien de la paix d'avant 1988 existe toujours. Avec la fin de la guerre froide, on a assisté à la naissance d'une seconde génération d'opérations de maintien de la paix. Aujourd'hui, il faut faire bien davantage que s'interposer entre deux parties qui sont convenues d'un cessez-le-feu. L'aide aux Etats défaillants est en passe de devenir partie intégrante des opérations de maintien de la paix de la deuxième génération. Ainsi le concept de maintien de la paix (peacekeeping) a-t-il glissé insensiblement vers une forme d'engagement « multidimensionnel » pour la construction de la paix (peacebuilding) : désarmer les combattants, promouvoir les réformes, surveiller les élections, promouvoir la réconciliation nationale, le dialogue et le renforcement des institutions politiques. Ces mandats étendus sont souvent contestés, passant de plus en plus pour une forme d'« impérialisme » de l'Onu. **REFORMES.** Pourtant, tout n'avait pas si mal commencé. En 1988, les Casques bleus s'étaient même trouvés auréolés d'un prix Nobel de la paix. Puis il y a eu le Rwanda en 1994. Un génocide que l'Organisation des Nations

unies n'a pas pu empêcher. La Bosnie, en 1995, dans l'enclave de Srebrenica, où 8 000 musulmans furent massacrés, alors qu'ils étaient sous la protection des Casques bleus, faiblement armés. Puis vinrent les scandales d'abus sexuels sur les populations vulnérables du Liberia à la Centrafrique qui minent l'image des opérations de l'Onu sur le terrain. Ces tragédies ont jeté le discrédit sur les opérations de maintien de la paix, conduisant l'Onu à engager une série de réformes. Depuis les années 2000, grâce au rapport Brahimi, toutes les opérations de maintien de la paix ont pour premier objectif la protection des civils. L'Onu n'a pas fini de chercher la recette pour stabiliser les Etats défaillants. Les activités de maintien de la paix continueront de croître et d'évoluer avec les exigences et la nature de la paix elle-même. Depuis la fin de la guerre froide, ces exigences, au lieu de se relâcher, sont devenues plus urgentes et plus générales. Dans le monde multipolaire d'aujourd'hui, le développement économique et social et la promotion et le renforcement des institutions démocratiques font partie intégrante du maintien de la paix.

* Ancien ambassadeur du Gabon à l'Onu.

L'Afrique en bref

- **Burkina/Justice.** Eddie Constance Komboïgo en liberté provisoire
Le chef du parti de l'ex-président burkinabé Blaise Compaoré, Eddie Constance Komboïgo, incarcéré fin janvier pour son implication présumée dans le putsch manqué de septembre au Burkina, a bénéficié lundi d'une mise en liberté provisoire.
- **Congo/Justice.** Un opposant devant un tribunal correctionnel
La justice congolaise a décidé lundi de déférer un opposant du président congolais Denis Sassou Nguesso détenu sans procès depuis six mois, devant un tribunal correctionnel pour "incitation aux troubles à l'ordre public".
- **Côte d'Ivoire/Justice.** Ouverture du procès de Simone Gbagbo



Le procès de Simone Gbagbo, l'ex-Première dame de Côte d'Ivoire, accusée notamment de "crimes contre l'humanité" commis lors de la crise postélectorale de 2010-2011, s'est ouvert hier à Abidjan, en l'absence des organisations de défense des droits de l'Homme qui dénoncent leur marginalisation dans la procédure.

- **Nigeria/Émeutes.** Au moins quatre morts dans le centre du pays
Au moins quatre personnes ont été tuées dans le centre du Nigeria lors de deux jours de violences, à la suite de propos blasphématoires présumés qu'auraient tenus un commerçant chrétien contre le prophète Mahomet sur les réseaux sociaux.

A travers le monde

- **Afghanistan/Violences.** 16 voyageurs exécutés par les talibans
Les talibans ont pris en otage hier des dizaines de voyageurs et en ont exécuté au moins 16, soupçonnés de travailler pour le gouvernement afghan, montrant qu'ils comptent poursuivre le combat une semaine après la désignation de leur nouveau chef.
- **Belgique/Grèves.** Le gouvernement "garde le cap"
Le Premier ministre belge, le libéral francophone Charles Michel, s'est engagé hier à "maintenir son cap" et à poursuivre les réformes économiques de son gouvernement, malgré la multiplication des mouvements de grève et manifestations ces dernières semaines.

France/A dix jours du coup d'envoi de l'Euro-2016

Washington avertit des risques d'attentats "terroristes"

AFP
Washington/États-Unis

LES Etats-Unis ont averti hier que l'Euro-2016 de football qu'organise la France dans dix jours représentait une "cible potentielle" pour des attentats "terroristes", dans une note du département d'Etat sur les risques de voyager dans toute l'Europe. « La France va accueillir le championnat européen de football du 10 juin au 10 juillet. Les stades de l'Euro, les "fan zones" et tous les lieux qui diffuseront le tournoi en France et à travers l'Europe représentent des cibles potentielles pour des terroristes », a mis en garde le ministère américain des Affaires étrangères. Cet avertissement de la diplomatie américaine, qui s'adresse aux millions d'Américains qui se rendent en France et chez ses



L'avertissement de Washington est survenu le jour où des attentats étaient simulés au Stade de France, près de Paris, l'une des cibles des actes terroristes du 13 novembre 2015.

voisins européens durant toute la période estivale, survient à J-10 du début de l'Euro et le jour où des attentats étaient justement simulés hier au Stade de France, près de Paris, l'un

des lieux visés par les attaques jihadistes du 13 novembre dernier. "Nous alertons les ressortissants américains du risque d'attentats terroristes possibles à travers l'Europe, vi-

sant des événements importants, des sites touristiques, des restaurants, des centres commerciaux et les systèmes de transport", a encore mis en garde le département d'Etat.

Washington s'inquiète ainsi du "nombre important de touristes visitant l'Europe durant l'été" et des "cibles plus importantes" pour des "terroristes prévoyant des attaques dans des lieux publics". Outre l'Euro-2016 de football, les Etats-Unis s'alarment aussi du Tour de France cycliste du 2 au 24 juillet, compétition extrêmement populaire pour les Américains. Le ministère relève que les autorités françaises ont prolongé l'état d'urgence jusqu'à la fin du mois de juillet pour couvrir la période durant laquelle se tiendront ces compétitions sportives à résonance mondiale. En dehors de la France, le département d'Etat souligne aussi que la Pologne doit accueillir à la fin du mois de juillet les Journées mondiales de la jeunesse (JM) à Cracovie et que les autorités locales renforceront les contrôles aux frontières.